

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mai 2024

Le Conseil municipal, convoqué le 26 mars 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des avancées du PLUi par Loïc MOREL et Isabelle VINCENT (CCVD)
2. Projet d'aménagements de la route de Labri
3. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 3 mai 2024 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM, Yves DUROUX, Colette NARDIN, Christian CAILLET, JOUVE Jean-Charles, Séverine VENOUIL

Absentes excusées : Christelle DUPLAN, Leïla ESTEVE,

Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

### **1. Présentation des avancées du PLUi**

L'objectif est de protéger les terres agricoles.

Actuellement les élus sont en train de rédiger les règlements des zones :

U = à urbaniser

A = agricoles

N = naturelle

La CCVD a une enveloppe de 80 hectares constructibles à répartir sur les 29 communes. Les changements de destination et les logements vacants sont déductibles des terrains constructibles.

En zone agricole les constructions sont autorisées en lien avec l'activité.

### **2. Projet aménagement route de labri :**

Les demandes de subvention ont été envoyées aux différents financeurs.

### **3. Liste des non-valeurs :**

Sur proposition de Monsieur l'inspecteur des Finances Publiques par courrier explicatif du 19 avril 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

**Article 1** : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n° T-5371600711 de l'exercice 2021,
- n° T-5371600811 de l'exercice 2021,
- n° T-5371600911 de l'exercice 2021,
- n° T-53716001011 de l'exercice 2021,

**Article 2** : DIT que le montant total de la liste 6840800511/2024 s'élève à 2,46 euros.

**Article 3** : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

#### 4. Questions diverses

- a) Forage réalisé en 2023 à 100 m de profondeur. Actuellement la qualité de l'eau est non conforme et la quantité insuffisante.  
Il faudrait descendre de 65 m à 90 m pour le pompage afin de voir si la qualité et quantité sont meilleure.
  
- b) 14 juillet : le comité des fêtes va s'occuper de la buvette. Il faudrait plus de bénévoles.  
Réunion préparatoire lundi 27 mai pour revoir le format de l'organisation.
  
- c) Visite SMRD 26 juin de 9h30 à 12h.

Prochain conseil le 7 juin 2024.

La séance est levée à 22h35.